



TROPHÉE BAILLI DE SUFFREN

COURSE-CROISIÈRE INTERNATIONALE AU LARGE
SAINT-TROPEZ — PORTO ROTONDO — TRAPANI — ÎLE DE GOZO (MALTE)

23 JUIN — 4 JUILLET 2018

17^e ÉDITION



PROGRAMME DE LA COURSE

WWW.SNST.ORG — WWW.TROPHEEBAILLIDESUFFREN.COM





LE XVII^e TROPHÉE BAILLI DE SUFFREN

«Toujours vainqueur, jamais vaincu !»

devise de l'amiral Bailli Pierre-André de Suffren de Saint-Tropez

Cette 17^e édition du Trophée Bailli de Suffren devrait marquer un tournant dans l'histoire de l'événement puisque, pour la première fois, des voiliers modernes vont constituer près de la moitié de la flotte de cette éminente course au large jusqu'alors réservée à des voiliers classiques.

Il s'agit là d'un changement notable mais aussi souhaitable afin d'insuffler un nouveau dynamisme à cette manifestation. C'est aussi un challenge pour les propriétaires de voiliers classiques pour les inciter à rester majoritaires dans cette épreuve qu'ils ont toujours admirablement marquée de leur empreinte.

Je salue cette innovation portée par le nouveau président du Marenostrom Racing-Club, l'association organisatrice de l'épreuve, Lionel Péan. Et ce n'est pas un hasard si un grand marin, vainqueur du tour du monde à la voile en équipage (Whitbread 1986 et Volvo Ocean Race Légende en 2011), a repris la barre de l'un des événements-phares de notre calendrier nautique, après les Voiles de Saint-Tropez et la Rolex Giraglia Cup.

Je remercie Lionel Péan qui connaît bien Saint-Tropez d'avoir accepté de relever ce défi et de mettre toute son énergie à faire encore progresser cet événement qui est, à ce jour, la seule course au large, avec la Rolex Giraglia Cup et Au Large de Saint-Tropez, au départ de notre vieux port.

Je profite de cette passation de relais pour saluer Christian Benoit, le président historique du Marenostrom Racing Club qui a assumé sa fonction avec dynamisme et compétence pendant plus de 15 ans. Un grand merci Christian pour tout ce qui a été réalisé depuis l'origine de cette manifestation et pour nous avoir permis de renouer des liens avec l'île de Malte, ce qui s'est traduit lors de ces dernières années par nombre de manifestations, de partenariats et d'échanges culturels qui ont apporté de nouvelles pierres à l'édifice d'une véritable reconnaissance mutuelle entre notre ville et Malte.

J'en veux pour exemple l'organisation, en 2013, avec l'ambassade de Malte en France et la ville de Birgu-Vittoriosa, de «L'année de Malte à Saint-Tropez», marquée par un riche programme d'expositions, de projections de documentaires, de conférences et d'animations, destiné à

mieux faire connaître l'île si chère au Bailli de Suffren.

À cette occasion, nous avons fait don d'un buste du Bailli à la commune de Birgu-Vittoriosa que cette dernière a ensuite mis en valeur, à l'automne 2014, en créant au sein de son musée maritime un véritable espace dédié à la personne de Suffren, ce qui a également suscité une collaboration entre notre musée d'histoire maritime tropézienne et le musée de Birgu.

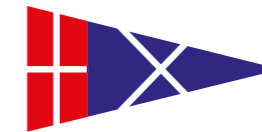
Puis des échanges culturels, au travers d'expositions d'artistes tropéziens et maltais, des relations suivies entre nos offices de tourisme respectifs et la signature en 2012 d'une charte de partenariat entre le port de Saint-Tropez et celui de Birgu-Vittoriosa ont encore consolidé notre partenariat avec Malte et contribué à mettre en valeur notre patrimoine maritime et historique commun.

Dans cette perspective, je remercie les organisateurs, Lionel Péan et le commodore Henri-Christian Schroeder, ainsi que la nouvelle ambassadrice de Malte en France, son Excellence Helga Mizzi, et le président du conseil régional, Renaud Muselier, qui est parrain de l'événement, pour leur engagement à faire vivre le Trophée Bailli de Suffren.

Je souhaite bon vent aux équipages et aux bateaux participant à cette 17^e édition !



Jean-Pierre Tuvéri
Maire de Saint-Tropez



QUEL CHALLENGE !

Le Trophée Bailli De Suffren course au large et ambassade entre Saint-Tropez et Malte est une très belle épreuve et la présence de notre présidente d'honneur Son Excellence Madame Helga Mizzi ambassadeur de Malte en France en cette année où La Valette est capitale Européenne de la Culture et de Monsieur Renaud Muselier député Européen, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur notre parrain, montre qu'une régata crée des liens qui dépassent de loin la conquête du «Sabre de l'Amiral Satan»

Assurer la succession de nos amis passionnés comme notre Commodore Henri-Christian Schroeder, et Christian Benoit président du Marenostrom Racing Club, eux qui ont rêvé, bâti et assuré la pérennité de cette épreuve est, pour le Loup de Mer que je suis, une nouvelle aventure sur les traces de cet homme de mer et de défis que fût le vice-Amiral Pierre-André de Suffren.

En me confiant la charge et les armes du Marenostrom Racing Club, je sais qu'avec leur expérience et leur soutien comme celui de Jean Pierre Tuveri maire de Saint-Tropez, mes premiers pas sont assurés malgré les 17 ans du Trophée Bailli De Suffren qui est donc en pleine crise d'adolescence.

Pour m'accompagner dans ce challenge j'ai demandé à mon ami Thierry Lenoir avec lequel j'ai partagé quelques Sydney Hobart et autres trophées et belles navigations, d'accepter la vice-présidence du MRC. Membre du Yacht Club de France dont je salue ici Philippe Héral son nouveau président, il saura m'aider au modelage de l'avenir du TBS.

2018 ne verra pas d'évolution particulière et je profiterai de mes échanges avec les propriétaires et équipiers des bateaux participants cette année et que je remercie de leur confiance, comme de ceux qui de près ou de loin aiment ou soutiennent cette épreuve, pour vous proposer dès l'automne les variantes pour l'édition de 2019.

Le TBS ne serait un succès sans le travail des équipes de la Société Nautique de Saint-Tropez menées par son nouveau président Tony Oller, du Port de Saint-Tropez, du Yacht Club de Porto Rotondo en Sardaigne, de la Marina Vento di Maestrata à Trapani en Sicile, de Mgarr Marina à Gozo et du Royal Malta Yacht Club à Malte ainsi que du fidèle soutien de nos partenaires, soyez ici tous remerciés.

Alors chapeau bas messieurs Schroeder & Benoit car par votre bonne volonté je peux souhaiter bon vent au 17^e Trophée Bailli De Suffren !

The Trophée Bailli De Suffren offshore race and embassy between Saint-Tropez and Malta is a very beautiful event and the venue of our Honorary President Her Excellency Mrs. Helga Mizzi Ambassador of Malta in France in this year where Valette is European Capitale of Culture and Mr. Renaud Muselier European deputy, President of the Provence-Alpes-Côte d'Azur Region our godfather, shows that a regatta creates links that go far beyond the conquest of "Admiral Satan's Saber".

Ensuring the succession of our passionate friends as our commodore Henri-Christian Schroeder & Christian Benoit President of the Marenostrom Racing Club, who dreamed, built and ensured the durability of this event is, for the Sea Wolf that I am, a new adventure on the footprint of this man of sea and challenges that was vice-admiral Pierre-André de Suffren.

By entrusting me with the charge and weapons of the Marenostrom Racing Club, I know that with their experience and their support like the one of Jean Pierre Tuveri Mayor of Saint-Tropez, my first steps are assured despite the 17 years of the TBS which is therefore in full teenage crisis.

To accompany me in this challenge I asked my friend Thierry Lenoir with whom I shared many Sydney Hobart Races, other trophies and beautiful sailing adventures, to accept the vice-presidency of the MRC. Member of the Yacht Club de France whose I send my regards to Philippe Héral the new president, he will help me to shape the future of the TBS.

2018 will not see any particular evolution and I will take advantage of my exchanges with the owners and crews of the participating boats this year, and I thank their confidence, as well as those who, from near or far, like or support this event, to propose you at autumn the variants for the 2019 edition.

TBS would not be a success without the work of the teams of Société Nautique de Saint-Tropez led by its new president Tony Oller, the Port of Saint-Tropez, the Yacht Club of Porto Rotondo in Sardinia, Vento di Maestrata Marina in Trapani Sicily, Mgarr Marina in Gozo and the Royal Malta Yacht Club in Malta, as well as the faithful support of our partners, thank you very much.

So hat down to gentlemen Schroeder & Benoit because by your good will I can wish fair winds at the 17 Trophée Bailli De Suffren!



Lionel Péan
Président Marenostrom Racing Club



TROPHÉE BAILLI DE SUFFREN
XVII^e COURSE-CROISIÈRE INTERNATIONALE AU LARGE DE YACHTS DE TRADITION

LA CITADELLE DE SAINT-TROPEZ

MUSÉE D'HISTOIRE MARITIME



entrée
3€

www.saint-tropez.fr

COMITÉ D'HONNEUR

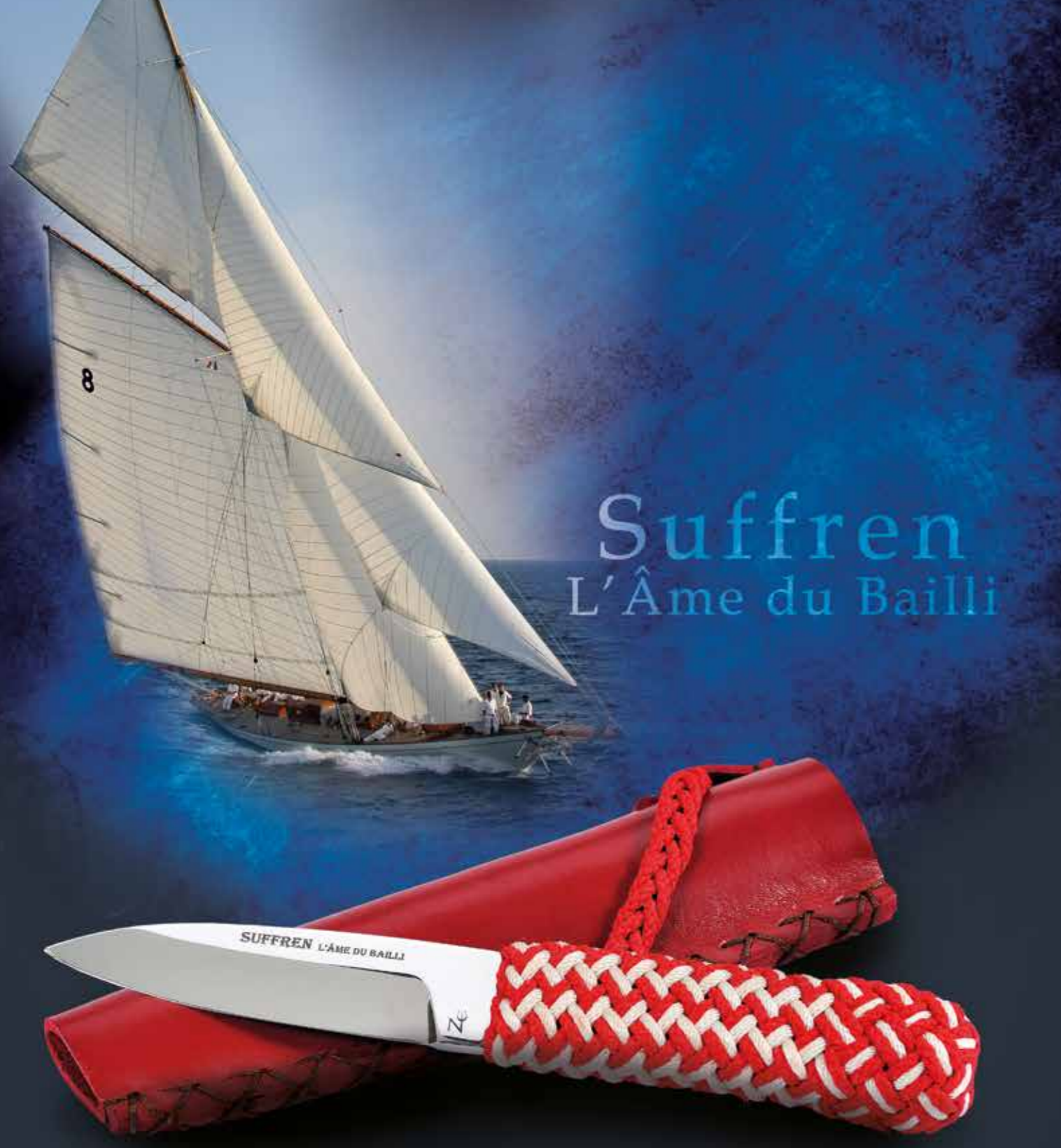
The Hon. Dr Justyne Caruana, Minister for Gozo, Malta,
S.E. madame Helga Mizzi, ambassadeur de Malte en France, présidente d'honneur,
Monsieur Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, député européen, parrain,
Amiral Charles-Henri de La Faverie du Ché, commandant de la zone Méditerranée, préfet maritime, invité d'honneur,
S.E. madame Béatrice le Fraper de Hellen, ambassadrice de France à Malte,
Monsieur Fabrizio Mazza, consul général d'Italie à Marseille,
Monsieur Jean-Pierre Tuvéri, maire de Saint-Tropez,
Monsieur Jacky Gérard, maire de Saint-Cannat,
Christian Benoit, Trophee Bailli de Suffren past president,
Monsieur Alain Coldefy, président de l'Académie de Marine,
Monsieur Xavier Nicolas, secrétaire général du Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance,
Monsieur Gérard d'Aboville, président de la Fondation du Patrimoine Maritime,
Monsieur Vincent Campredon, président du Musée National de la Marine,
Monsieur Xavier de La Gorce, président de la Société Nationale de Sauvetage en Mer,
Monsieur Gérard Pétilat, président de l'Académie des Arts et Sciences de la Mer,

COMITÉ DE PARRAINAGE

Vice-amiral d'escadre Yves Lagane, président du CIM,
Philippe Héral, président du Yacht Club de France (YCF)
Monsieur Frédéric Berthoz, président de l'Association Française des Yachts de Tradition (AFYT),
Dott. Matteo Rossi, président de l'Assozianone Italiana Vele d'Epoca (AIVE),
Monsieur Jean-Philippe Cau, président de l'Union Nationale pour la Course au Large (UNCL),
Vice-amiral d'escadre Hubert Pinon, président du Club Nautique de la Marine à Toulon (CNMT),
Monsieur Nicolas Hénard, président de la Fédération Française de Voile (FFV),
Madame Anna Rossi, présidente de la Malta Sailing Federation (MSF),

COMITÉ D'ORGANISATION

Lionel Pean, président du Marenostum Racing Club,
Thierry Lenoir, vice-président du Marenostum Racing Club,
Henri-Christian Schroeder, commodore du Trophee Bailli de Suffren,
Tony Oller, président de la Société Nautique de Saint-Tropez,
Luigi Donà dalle Rose, président du Yacht Club Porto-Rotondo,
Godwin Zammit, commodore du Royal Malta Yacht Club,
Silvia Figari, déléguée à l'Organisation pour l'Italie,
Jean-François Turret, directeur du Port de Saint-Tropez,
Mark Napier, C.E.O. de Yachting Malta,
Dominic Micallef, directeur MTA Paris,
Georges Korhel, SNST, directeur de Course FFV,
Jean-Pierre Epoudry, SNST, président du Comité de Course,
Jean Cherbonel, SNM, président du Jury FFV,
Roger Gibert, AFYT, directeur technique.



Suffren

L'Âme du Bailli




NEPTUNIA[®]
L'Esprit Marin

Coutelier d'élégance

Partenaire officiel du Trophée Bailli de Suffren



www.neptunia.fr



SAINT-TROPEZ
FRANCE



DÉPART

LONGITUDE: 6° 37' 00" EST / LATITUDE: 43° 16' 00" NORD

COUPE DE LA PARADE D'HONNEUR DES YACHTS



JEUDI 21 JUIN 2018

10H > 17H : Enregistrement des concurrents et contrôle des jauges CIM (yachts « d'époque » et « classiques ») et IRC (« Spirit of Tradition » et « Modernes de Style ») à la Société Nautique de Saint-Tropez, parking du Nouveau Port).

Amarrage des yachts au quai de Suffren. Repos sur la plage des Graniers.

VENDREDI 22 JUIN

10H > 17H : Enregistrement des concurrents et contrôle des jauges à la SNST.

Remise dotations des partenaires.

12H - 17H : Inspection des bateaux par le jury des prix d'honneur.

20H : « Dîner des Armateurs » sur invitation (blazer, uniforme), Batterie du Môle Jean Réveille, Port de Saint-Tropez.

Animation par la formation jazz de la Flotte de Toulon.

SAMEDI 23 JUIN

8H30 : Café-croissants au club-house de la Société Nautique de Saint-Tropez.

Remise dotations des partenaires.

9H : Briefing et météo de l'étape Saint-Tropez / Porto Rotondo à la SNST.

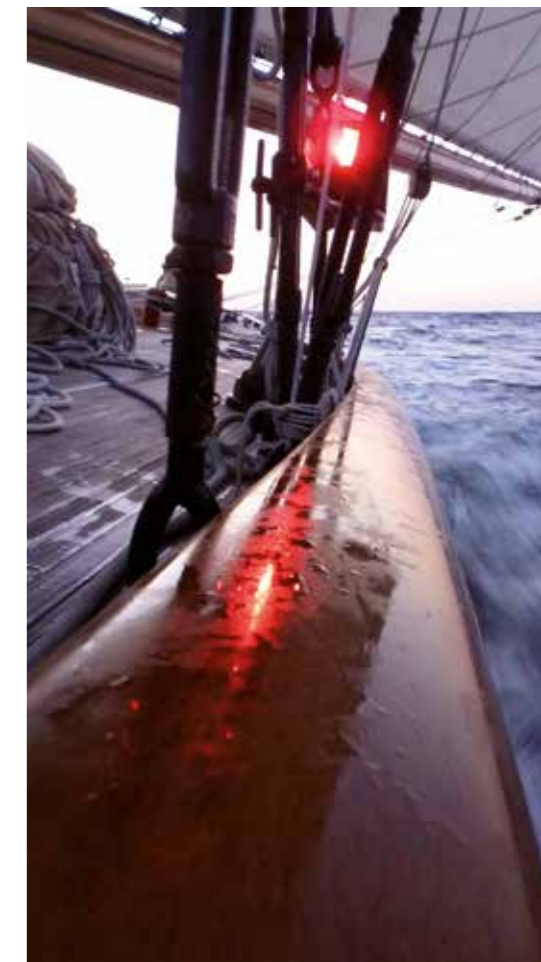
10H45 : Dépôt de gerbes de fleurs aux pieds de la statue du Bailli de Suffren, quai de Suffren par le maire de Saint-Tropez, en présence des autorités constituées locales, avec la participation de l'Amicale des Anciens Marins & Marins Anciens Combattants, en présence de S.E. l'Ambassadeur de Malte et du Préfet maritime.

11H30 : Bénédiction des bateaux par Monsieur Jean-Paul Gouarin, Curé de Saint-Tropez

12H : Grande parade d'honneur des yachts face à la digue du port.

13H : Mise à disposition des bateaux auprès du Comité de Course sur la ligne de départ vers Porto-Rotondo.

Radio SLC-VHF 77 : suivi de la course en direct.



NOTA BENE : LES PARTICIPANTS SONT ENCOURAGÉS À PRENDRE DES PHOTOS NUMÉRIQUES À TERRE COMME EN MER EN VUE DE L'ÉDITION D'UN LIVRE-ALBUM SOUVENIR.

TROPHÉE BAILLI DE SUFFREN / MARENOSTRUM RACING CLUB : c/o SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE SAINT-TROPEZ, NOUVEAU PORT - BP 72 - 83992 SAINT-TROPEZ CEDEX

T/F : +33 (0) 6 87 18 40 27 - C-BENOIT@WANADOO.FR - WWW.TROPHEEBAILLIDESUFFREN.COM

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE SAINT-TROPEZ (SNST) : +33 (0)4 94 97 30 54 - SNSTTROPEZ@AOL.COM - WWW.SNST.ORG

CAPTAINERIE DU PORT DE SAINT-TROPEZ : +33 (0)4 94 56 68 70 - WWW.PORT-DE-SAINT-TROPEZ.COM - CAPTAINERIE@PORTSAINTTROPEZ.COM

OFFICE DE TOURISME DE SAINT-TROPEZ : +33 (0)4 94 97 45 21 - WWW.OT-SAINT-TROPEZ.COM



ST. LUC PARADISE



ELABORÉ À LA BARBADE
BARBADOS
 1703
 LA BONNE
 MESURE
 DU TEMPS

MOUNT GAY®
 Est. 1703 Barbados
 Rum

Mount Gay

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.



PORTO ROTONDO
 SARDAIGNE, ITALIE



PREMIÈRE ESCALE

193 MILLES NAUTIQUES
 NAVIGATION : 39 HEURES À 5 NŒUDS > 64 HEURES À 3 NŒUDS
 LONGITUDE: 9° 32' 7" / LATITUDE: 41° 01' 1"

LA COPPA DEI QUATTRO MORI



DIMANCHE 24 JUIN

Premières arrivées à partir de 20h, enregistrement des bateaux au YCPR.

LUNDI 25 JUIN

Plage, plage, plage... Soirée libre.

MARDI 26 JUIN

Day off : tourisme, réparation, ravitaillement, baignade...
20H : « Dîner des Capitaines » en tenue blanche sur la plage du YCPR.

MERCREDI 27 JUIN

10H : Briefing & météo au YCPR de l'étape Porto Rotondo / Trapani.
12H : Mise à disposition du Comité de Course des yachts pour le départ vers Trapani.

NOTA BENE : TOUS LES PARTICIPANTS SONT INVITÉS À PRENDRE DES PHOTOS NUMÉRIQUES DES MEILLEURS MOMENTS ET DES VUES LES PLUS BELLES DURANT TOUTE LA DURÉE DE LA COURSE AINSI QU'ÀUX ESCALES, PUIS D'EN TRANSMETTRE UNE SÉLECTION SUR CD OU DVD À LA SNST, POUR MISE EN LIGNE SUR LE SITE WEB DE LA COURSE WWW.TROPHEEDUBAILLIDESUFFREN.COM, QUI Y CONSACRERA UN ALBUM-PHOTO SOUVENIR.

YACHT CLUB PORTO ROTONDO : T : +39 0789 341 45 - F : +39 0789 381282 - INFOVELA@YCPR.IT - WWW.YCPR.IT
 MARINA DE PORTO ROTONDO : +39 0789 34 203 - WWW.MARINADIPORTOROTONDO.IT - MARINAPORTOROTONDO@TISCALI.IT
 OFFICE DE TOURISME : +39 0789 21 453 - WWW.PORTOROTONDOONLINE.IT - WWW.OLBIATURISMO.IT - WWW.WIKIPEDIA.ORG
 AÉROPORT COSTA-SMERALDA D'OLBIA : WWW.GESAR.IT



Parfumeur officiel
du Trophée Bailli de Suffren



Detaille
1905
PARIS

www.detaille.com

Préparations de Beauté

10, rue Saint Lazare
75009 Paris



TRAPANI
SICILE, ITALIE



SECONDE ESCALE

230 MILLES NAUTIQUES
NAVIGATION: 38 HEURES À 6 NOEUDS > 76 HEURES À 3 NOEUDS
LONGITUDE: 12° 53' 20" / LATITUDE: 38° 01' 17"

LA COPPA DEI GATTOPARDI



VENDREDI 29 JUIN

Premières arrivées au port de Trapani, prévues à partir de 12h.
Enregistrement des bateaux à la Marina Vento di Maestrale ou au quai voisin au port de commerce pour les plus grandes unités.

19H : Cocktail de bienvenue sur le quai, face aux bateaux.

SAMEDI 30 JUIN

Journée libre, tourisme, plage.

18H : Apéritif sur les bateaux.

20H : Buffet, tenue corsaire.

DIMANCHE 1^{ER} JUILLET

10H : Briefing & météo sur le quai, face aux bateaux, de l'étape Trapani / Malte.

12H : Mise à disposition des bateaux sur la ligne de départ vers Malte.

MARINA VENTO DI MAESTRALE: WWW.MARINAVENTODIMAESTRALE.IT - T: +39 0923 268 74
CAPITAINEURIE DU PORT: +39 923 29 170 - WWW.PORTOTRAPANI.IT - WWW.GUARDIACOSTIERA.IT/TRAPANI
OFFICE TOURISME: [HTTP://WWW.TURISMO.TRAPANI.IT/](http://WWW.TURISMO.TRAPANI.IT/)
VILLE DE TRAPANI: WWW.TRAPANI.IT
AEROPORT DE PALERME: WWW.GESAP.IT - TÉL: +39 0923 842 502
AEROPORT DE TRAPANI: WWW.AIRDESK.IT - TÉL: +39 0923 842 502
CONSULAT DE FRANCE A PALERME: +39 091 58 50 71 - WWW.AMBAFRANCE-IT.ORG

Malte et Gozo.

Au-delà des mots.



Vols directs au départ de Paris,
Nice, Marseille, Lyon, Toulouse, Bordeaux,
Nantes, Lourdes et Beauvais

www.voyage-malte.fr



MALTE



ARRIVÉE GOZO - MGARR MARINA

157 MILLES NAUTIQUES
NAVIGATION : 26 HEURES À 6 NŒUDS > 68 HEURES MAXI À 2,3 NŒUDS
LONGITUDE 36°01'31.52 N / LATITUDE : 14°18'08.78 E
THE CORSAIRS' CUP



LUNDI 2 JUILLET

Premières arrivées. Amarrage à Mgarr Marina, île de Gozo.
Verre d'accueil pour les équipages. Journée libre.
Nuit à la marina.

MARDI 3 JUILLET

Arrivées. Amarrage à Mgarr Marina, île de Gozo.
Crew pastisarty.
9H - 17H : Visite de Gozo.
Nuit à la marina.

MERCREDI 4 JUILLET

Transfert « parade » vers la Marina de Valletta en l'île principale de Malte.
Amarrage à la Marina di Valletta.
Dîner des Chevaliers Corsaires et remise des prix au club-house du RMYC.
Nuit à la marina à la Marina di Valletta.

JEUDI 5 JUILLET

Day off.
Nuit à la marina à la Marina di Valletta (NTT).

VENDREDI 6 JUILLET

Libération des places à 12h.
Retour groupé libre auto-géré vers la côte française via Syracuse, les îles Lipari, la Sardaigne, la Corse,...

MARINA DI VALLETTA : WWW.MARINADIVALLETTA.COM / INFO@MARINADIVALLETTA.COM

MARINA OFFICE +356 21444016 / +356 79444016

24HR BERTHING ASSISTANTS +356 79444013

YACHT SUPPORT +356 79444021 -

OFFICE DE TOURISME DE MALTE À PARIS : WWW.VISITEMALTE.COM

AMBASSADE DE FRANCE À MALTE : +356 21 233 430 - WWW.AMBAFRANCE-MT.ORG

AIR MALTA À PARIS : +33 (0)1 58 18 64 05 ET À LA VALETTE : (+356) 21 690 890 - WWW.AIRMALTA.COM - INFO@AIRMALTA.COM

LES CHARTES DE BONNE CONDUITE DES YACHTSMEN DE TRADITION



A.F.Y.T.
ASSOCIATION FRANÇAISE DES YACHTS DE TRADITION
www.afyt.fr

CHARTER S.N.S.M. DU CITOYEN DE LA MER

Les observateurs quotidiens du monde de la mer constatent aujourd'hui une évolution qui peut menacer cet espace de développement, d'engagement personnel et de liberté qui est notre trésor commun :

- Les approches maritimes de notre littoral n'étaient, il y a encore soixante ans, pratiquées en majorité que par des professionnels, dont une grande quantité de pêcheurs. Elles sont aujourd'hui surchargées.
- La mer reste un partenaire exigeant qu'il faut savoir apprivoiser quand les progrès, parfois trompeurs, de la technologie peuvent donner le sentiment que tous peuvent l'affronter sans préparation préalable.
- La mer reste enfin encore très largement un espace de liberté, faiblement réglementé et accessible à tous.

C'est pour préserver ce trésor, que les Sauveteurs en Mer s'engagent à promouvoir auprès des vingt millions de Français qui pratiquent la mer chaque année, régulièrement ou occasionnellement, au large ou à partir du littoral, une évolution des comportements fondée sur les valeurs fondamentales du « Citoyen de la Mer » : Responsabilité, Solidarité, Respect.

LES DIX COMMANDEMENTS DU CITOYEN DE LA MER

Le citoyen de la mer responsable :

1. S'informe au mieux du milieu maritime qu'il va pratiquer : météo, marées, courants, hydrographie, récifs, phénomènes particuliers locaux, réglementations spécifiques...
2. Est conscient de ses possibilités et de ses limites.
3. S'il part en mer, connaît et maîtrise l'engin nautique qu'il met en œuvre, ses caractéristiques de tenue de mer, ses règles de conduite, ses installations de sécurité. A partir du littoral, il s'informe des consignes de sécurité en vigueur localement.
4. Connaît l'état de préparation de son équipage et s'assure de son équipement de sécurité individuelle adapté aux conditions de pratique de la mer.

Le citoyen de la mer solitaire :

5. Se prépare à l'éventualité de devenir lui-même un sauveteur ; dans cette perspective, il s'informe sur les contacts à prendre pour alerter les secours et connaît les premiers gestes qui sauvent,
6. Surveille son environnement lorsqu'il est en mer, de manière à détecter rapidement toute anomalie ou tout danger affectant une personne en difficulté,
7. Porte spontanément secours aux personnes en difficulté dans la mesure de ses capacités et donne l'alerte aux services spécialisés de coordination des opérations de sauvetage.

Le citoyen de la mer respectueux :

8. Entretien sa connaissance sur les habitudes et contraintes des autres acteurs qui pratiquent son environnement maritime,
9. Ne se départit jamais de sa courtoisie dans ses contacts avec eux.
10. Respecte scrupuleusement l'environnement.

Vice-Amiral d'Escadre Yves LAGANE
Président de la Société Nationale de Sauvetage en Mer « Les Sauveteurs en Mer »



ECOGESTES MÉDITERRANÉE

Vivre et respecter la mer au quotidien !

La charte des usagers de la mer

- Je choisis de préférence une zone sableuse pour mouiller et je remonte mon ancre à l'aplomb de mon embarcation pour éviter de dégrader les fonds,
- Je limite ma pêche aux espèces et aux tailles autorisées,
- J'observe les animaux sans les toucher ni les déranger,
- Pour la vie à bord, je suis vigilant quant aux quantités utilisées,
- J'évite de faire la vaisselle à bord si je suis proche des côtes sinon j'utilise des produits propres comme le savon de Marseille,
- Je vérifie le bon état de fonctionnement de mon moteur afin d'éviter tout rejet.
- Je ne jette aucun déchet en mer ou sur la côte et utilise les containers appropriés,
- J'entretiens mon bateau et mon matériel avec des produits respectueux de l'environnement,
- Je respecte la tranquillité du site et du voisinage.



RESPONSABILITÉS DES CONCURRENTS - RÈGLE CIM N°26 -

Les concurrents participent aux courses à leurs risques et périls et sous leur responsabilité à tous les effets.

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités pour les dommages que pourraient subir les personnes ou les choses, tant à terre qu'en mer, à la suite de leur participation aux régates.

Il est rappelé aux capitaines qu'ils sont personnellement responsables de tous les accidents qui peuvent arriver à leur yacht ou à leur équipage. C'est donc eux qui devront vérifier l'existence de toutes les assurances nécessaires pour couvrir tous les risques y compris ceux envers des tiers. Il sera de la compétence des capitaines de juger sur la base de l'entraînement atteint, la force du vent, l'état de la mer, les prévisions météorologiques, etc, de l'opportunité de prendre ou de ne pas prendre part aux épreuves du programme.

A la suite d'une grave infraction aux bonnes manières ou à l'esprit sportif, le Comité de réclamations (ou jury) peut exclure un coureur soit de la suite de la compétition, soit de la totalité de la série, ou prendre toute autre mesure disciplinaire. Ce texte s'applique non seulement pour les épreuves proprement dites, mais également pendant la durée de la manifestation.

Le capitaine est responsable de la tenue de son équipage et des sanctions peuvent également être prises contre lui allant jusqu'à la radiation du yacht dans l'épreuve considérée sans pour autant exclure d'autres sanctions.



Comité International de la Méditerranée :
AFYT, AIVE, AMBT, RANC

LE CORINTHIAN SPIRIT

Le Corinthian Spirit imprègne le yachting classique... Le Corinthian Spirit est un état d'esprit. Il se manifeste au port ou sur l'eau, il ne se résume pas au fair-play et d'ailleurs il ne s'explique pas et pourtant il manifeste sa présence par certains signes :

- faire preuve de discrétion et de modestie dans la victoire comme dans la défaite,
- rester courtois dans les manœuvres les plus désespérées,
- un brin d'élégance mais point trop car l'arrogance n'est pas loin,
- faire preuve de bonne humeur communicative,
- se rappeler sans cesse que la régata est un jeu et doit le rester,



Patrice de Colmont,
Président de l'International Yacht Club de Pampelonne
Fondateur de la Nioulargue
(texte rédigé par François Carn, YCF)

LE DÉCALOGUE DU GENTLEMAN-SAILOR DE TRADITION

- Le plaisir partagé du franc jeu avant celui de la victoire, en toute circonstance tu privilégieras !
- L'authenticité du patrimoine nautique et sa préservation, en priorité tu défendras !
- L'Étiquette navale à la mer comme à terre, notamment les règles de pavillonnaire, du savoir-vivre et du code vestimentaire, toujours tu respecteras et feras respecter !
- La sécurité des équipages, des bateaux, des biens et des tiers avec vigilance constamment tu assureras !
- L'entraide, l'assistance et la solidarité entre concurrents et marins, à jamais tes valeurs seront !
- L'information utile au bon déroulement de toute navigation et escale, spontanément tu partageras !
- De courtoisie et de bonne humeur comme d'esprit de camaraderie et d'élégance, en toute occasion tu témoigneras !
- Des usages et règles en cours, auprès des organisateurs, clubs et ports locaux, au préalable tu t'informereras et appliqueras !
- L'environnement en mer comme au port, scrupuleusement tu préserveras !
- Autour de toi, partout et tous les jours, cet esprit yachting tu cultiveras et transmettras !



Henri-Christian Schroeder
Commodore du Trophée Bailli de Suffren

ÉTIQUETTE NAVALE

Règles de l'Étiquette navale (pavillonnaire, code vestimentaire, savoir-vivre,...) selon le Yacht Club de France, disponibles et téléchargeables sur le site www.afyt.fr



RÈGLES FONDAMENTALES WORLD SAILING

1. Aide: un bateau ou un concurrent doit apporter toute l'aide possible à toute personne ou navire en danger.
2. Navigation loyale: Un bateau et son propriétaire doivent concourir selon les principes reconnus de sportivité et de jeu loyal. Un bateau peut-être pénalisé selon cette règle seulement s'il est clairement établi que ces principes ont été bafoués. Une disqualification selon cette règle ne doit pas être retirée du score du bateau dans la série.
4. Responsabilité: il appartient à chaque yacht, sous sa seule responsabilité de décider s'il doit ou non prendre le départ, ou rester en course.



CHARTER LA BELLE CLASSE

« Je dois à mes anciens maîtres, à ces hommes rudes qui ont hérité de leurs ancêtres le courage, la noblesse et la générosité sans lesquels il n'y a pas de véritables marins, de leur dire combien je suis fier d'eux. »
Prince Albert 1^{er}

Dans la continuité de l'étiquette navale et de l'esprit perpétué par les gens de mer, La Belle Classe se fonde sur le partage de valeurs communes au sein d'un club d'armateurs et de passionnés de yachts d'époque et classiques, avec la volonté de perpétuer une longue tradition de savoir-faire où le prestige, l'élégance et l'excellence constituent les principaux fondements de leur art de vivre.

Prenant connaissance de l'engagement du Yacht Club de Monaco en faveur de la sauvegarde du patrimoine maritime, de l'application de l'étiquette navale et du respect des valeurs qui y sont associées, qu'il s'agisse de savoir-vivre, de savoir-faire ou de la protection de l'environnement marin et partageant cette volonté de préserver ces valeurs communes afin de pouvoir les transmettre aux générations futures.

Chaque membre s'engage à respecter la Charte La Belle Classe et ses trois valeurs fondamentales :

- Respect du patrimoine et de ses yachts
- Respect de l'étiquette navale
- Respect de la mer et de l'environnement

Les objectifs sont les suivants :

- a) La sauvegarde du patrimoine maritime et le respect de toutes unités et éléments qui s'y rattachent,
- b) Le respect de l'histoire, le maintien et la conservation du yacht dont l'armateur a la responsabilité avec une recherche constante d'authenticité et de préservation de son état d'origine,
- c) L'application des règles maritimes d'entraide, de solidarité et d'accueil que préconise l'étiquette navale, tant en mer qu'à terre,
- d) La participation aux rassemblements de yachts de tradition, en favorisant à tout moment et en toute circonstance, une attitude de « gentleman », de respect et de courtoisie, qu'il s'agisse à l'égard des autres concurrents ou de la protection des yachts et des personnes,
- e) Le partage et la transmission du plaisir de la mer et de ses valeurs,
- f) Le respect de l'environnement et de la mer.





Charlotte Lapalus

TRAIT D'UNION



FROJO

HORLOGER JOAILLIER DEPUIS 1854

MARSEILLE • SAINT-TROPEZ • VAL D'ISÈRE

FROJO.COM